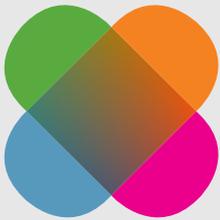


PRIX INTERNATIONAL
CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

RAPPORT DU JURY

3 ÉDITION



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

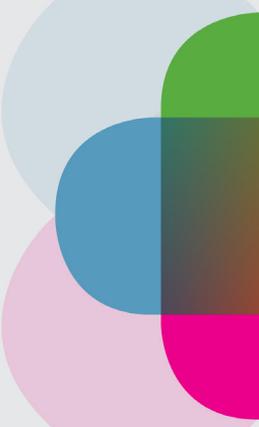


culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

Le **PRIX INTERNATIONAL CGLU – VILLE DE MEXICO – CULTURE 21** a pour objectif de reconnaître les leaders -villes ou personnes- qui se sont distinguées par leur contribution à la culture en tant que pilier du développement durable.



1 CONTEXTE

OBJECTIF

Le « **Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21** » a pour objectif de reconnaître les leaders -villes ou personnes- qui se sont distinguées par leur contribution à la culture en tant que pilier du développement durable. Le Prix démontre le leadership de la Ville de Mexico sur la relation entre la culture, le développement durable et l'engagement de CGLU à faire de la culture une dimension fondamentale de la durabilité urbaine au travers de l'Agenda 21 de la culture.

CATÉGORIES

1. **PRIX VILLE / GOUVERNEMENT LOCAL OU RÉGIONAL**

Cette catégorie récompense une ville, un gouvernement local ou régional dont la politique a contribué de manière significative à mettre en relation les valeurs de la culture (le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de connaissances) avec la gouvernance démocratique, la participation citoyenne et le développement durable. Le Prix reconnaît une politique, un programme ou un projet original qui inclue de manière explicite les principes de l'Agenda 21 de la culture. L'action récompensée doit être appliquée depuis au moins deux ans, et donner les preuves de l'impact et du succès obtenus. La Ville gagnante remporte la somme de 50 000 euros qui devront être utilisés pour la promotion internationale de ce projet (publication d'un livre, participation à des forums, visibilité internationale) et pour renforcer l'application locale de l'Agenda 21 de la culture.

2. **PRIX PERSONNALITÉ**

Cette catégorie récompensera une personnalité mondialement connue pour sa contribution fondamentale à la relation entre la culture et le développement durable. Le prix à la personnalité sera attribué par le jury, sans concours ouvert de compétence. Les membres de CGLU (directs ou indirects) ont pu présenter des nominations de personnalité spontanées. La personnalité vainqueur reçoit la somme de 25 000 euros.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

CALENDRIER

La troisième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » se déroule entre le 2 novembre 2017 (lancement de l'appel à candidatures) et fin 2018 (Cérémonie de Remise du Prix dans la Ville de Mexico).

L'appel à candidatures de cette troisième édition a été ouvert le 2 novembre 2017 avec la publication des règles du Prix et du formulaire d'application.

Le Secrétariat Mondial de CGLU, les sections de CGLU ([CGLU Asie-Pacifique](#), [CGLU Eurasie](#), [CCRE-CEMR](#), [Metropolis](#), [FLACMA](#), [CGLU-Afrique](#) et [CGLU Moyen-Orient](#)), la Commission de CGLU [Inclusion sociale](#), [Démocratie Participative](#) et [Droits Humains](#), et le Forum des Villes Périphériques de CGLU ont diffusé l'information du Prix auprès de leurs membres, et méritent nos sincères remerciements. La Commission culture et le Gouvernement de la Ville de Mexico ont également été très activement impliqués dans cette diffusion.

Plusieurs réseaux régionaux et nationaux du domaine de la culture et de la gouvernance locale à travers le monde ont également diffusé ces informations relatives au Prix auprès de leurs membres, dont notamment [l'IFACCA](#) – Fédération Internationale des Conseils des Arts et des Agences Culturelles, le [Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO](#), [l'IFCCD](#) – Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle, le [Réseau Arterial](#), [Culturelink](#), [Culture et Développement](#), et [l'OCPA](#) – Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique.

Le délai final pour la présentation de candidatures a pris fin le 16 mars 2018.

Le panel d'experts a analysé les candidatures présentées dans chacune des deux catégories entre le 16 mars et le 6 mai 2018, et a tenu sa réunion finale les 7-8 mai 2018 dans la Ville de Mexico.



2 JURADO

Le Jury du Prix était composé de cinq expert.e.s internationaux.les, personnalités à la trajectoire irréprochable et de grand prestige dans le domaine de la culture:

- ✦ **Farida Shaheed (Présidente du Jury)**, sociologue, directrice du Centre de Ressources pour les femmes Shirkhat Gah (Lahore, Pakistan), un centre pionnier sur les questions de développement durable englobant une perspective de genre ; elle a été la première Rapporteuse Spéciale des Nations Unies dans le domaine des Droits Culturels (2013-2015), et a gagné la première édition de ce Prix.
- ✦ **Catherine Cullen**, conseillère spéciale sur la Culture et les Villes Durables de la Commission culture de CGLU, de laquelle elle a été la présidente entre 2012 et 2015 ; elle a été Adjointe à la culture de Lille (France) entre 2001 et 2014. Actuellement, elle fait partie, aussi, du Panel d'Experts de l'UNESCO pour le Fond International de la Diversité Culturelle (FIDC).
- ✦ **Lucina Jiménez López**, docteure en Sciences Anthropologiques, elle est l'actuelle directrice de ConArte, une organisation qui stimule l'éducation artistique et pour la paix dans les écoles publiques et les communautés ; elle fait aujourd'hui partie du groupe d'expert.e.s de la Commission culture de CGLU, et est membre du Groupe d'Experts en matière de Gouvernance de la Culture et du Développement de l'UNESCO.
- ✦ **Eduardo Nivón Bolán**, docteur en Anthropologie (UNAM), professeur – chercheur au sein du département d'Anthropologie de l'Université Autonome Métropolitaine – Iztapalapa depuis 1981 ; il est également le Président de C2 Culture et Citoyenneté, une plateforme d'élaboration et de recherche en matière de politiques culturelles.
- ✦ **Eduardo Vázquez Martín**, poète, promoteur culturel, éditeur et journaliste, fondateur des revues Milenio, Viceversa et Labyrinthe Urbain ; il est également l'un des fondateurs des politiques culturelles de la Ville de Mexico en 1998. Il est actuellement Secrétaire à la Culture de la Ville de Mexico, et coprésident de la Commission culture de CGLU.

Une [biographie complète](#) des cinq membres du panel est disponible sur le web du Prix.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

3 CANDIDATS

CATÉGORIE VILLE / GOUVERNEMENT LOCAL OU REGIONAL

Au 16 mars 2018, 99 candidatures avaient été reçues. Voici les noms des villes et gouvernements locaux et régionaux candidats :

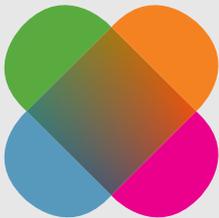
Abitibi-Témiscamingue (Québec, Canada), **Ankara** (Turquie), **Bağcılar** (Istanbul, Turquie), **Baie-Saint-Paul** (Québec, Canada), **Bhopal** (Madhya Pradesh, Inde), **Bogor** (West Java, Indonésie), **Bologne** (Émilie-Romagne, Italie), **Busan** (République de Corée), **Catbalogan** (Philippines), **Chefchaouen** (Marocco), **Cheongju** (République de Corée), **Chiang Mai** (Thaïlande), **Cowansville** (Québec, Canada), **Cuatla** (Morelos, Mexique), **Cuenca** (Équateur), **Donostia/San Sebastian** (Pays Basque, Espagne), **Douala** (Cameroun), **Dublin** (Irlande), **El Carmen de Viboral** (Antioche, Colombie), **Esch-sur-Alzette** (Luxembourg), **Estrie** (Québec, Canada), **Foumban** (Cameroun), **Gabrovo** (Bulgarie), **Gaziantep** (Turquie), **Granollers** (Catalogne, Espagne), **Grand Dandenong** (Victoria, Australie), **Hamilton** (Ontario, Canada), **Hammana** (Liban), **Hola** (Kenya), **Huechuraba** (Santiago, Chili), **Iriga** (Philippines), **Izmir** (Turquie), **Kashan** (Iran), **Kaunas** (Lithuanie), **Kazan** (République du Tatarstan, Fédération Russe), **Kisangani** (République Démocratique du Congo), **La Paz** (Bolivie), **Lac-Mégantic** (Québec, Canada), **Larissa** (Grèce), **Les Arts et la Ville** (Québec, Canada), **Longueuil** (Québec, Canada), **Louisville** (Kentucky, États-Unis), **Loures** (Portugal), **Lutsk** (Ukraine), **Lyon** (France), **Mannheim** (Baden-Württemberg, Allemagne), **Mashhad** (Iran), **Medellín** (Colombie), **Metepec** (État de Mexico, Mexique), **Moncton** (Nouveau-Brunswick, Canada), **Montevideo** (Uruguay), **Montmagny** (Québec, Canada), **Montréal** (Québec, Canada), **Naplouse** (Palestine), **Nahr Ibrahim** (Byblos, Liban), **Ndop** (Cameroun), **Nevşehir** (Turquie), **New Taipei**, **Ngoulamakong** (Cameroun), **Nilüfer** (Turquie), **Novosibirsk** (Fédération Russe), **Panamá** (Panama), **Pavlohrad** (Ukraine), **Paysandú** (Uruguay), **Pécs** (Hongrie), **Pincourt** (Québec, Canada), **Puerto de la Cruz** (Îles Canaries, Espagne), **Ramallah** (Palestine), **Rennes** (France), **Roberval** (Québec, Canada), **Rosario** (Santa Fe, Argentine), **Rostov-on-Don** (Fédération Russe), **Saha-gu** (Busan, République de Corée), **Saint-Camille** (Québec, Canada), **San José** (Costa Rica), **Sancaftepe** (Istanbul, Turquie), **Santa Fe** (Santa Fe, Argentine), **Santa Maria da Feira** (Portugal), **Santiago** (Région Métropolitaine, Chile), **Santo André** (São Paulo, Brésil), **Seferihisar** (Turquie), **Ségou** (Mali), **Semarang** (Indonésie), **Seongbuk** (Séoul, République de Corée), **Sfax** (Tunisie), **Solo** (Surakarta, Indonésie), **Soria** (Castille-et-Leon, Espagne), **Strasbourg** (France), **Talca** (Chile), **Taipei**, **Taichung**, **Téhéran** (Iran), **Tel Aviv-Jaffa** (Israël), **Terrassa** (Catalogne, Espagne), **Trois-Rivières** (Québec, Canada), **Vadodara** (Gujarat, Inde), **Villa María** (Argentine), **Zitácuaro** (Michoacán, Mexique), **Zouk Mikael** (Kesserwen, Liban).

Les résumés des projets présentés par chacune des 99 ainsi qu'une carte interactive sont disponible sur [cette page](#) du site web du Prix.



CATÉGORIE PERSONNALITÉ

Le délai final pour la présentation de **nominations** a pris fin le 16 mars 2018. 30 nominations de personnalités ont été reçues. Certaines de ces nominations ont été présentées sous couvert de confidentialité et/ou à la connaissance des personnalités proposées. Le Jury souhaite que cette confidentialité soit strictement respectée et pour cette raison a choisi de ne pas divulguer les personnalités nominées.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

4 RÉSULTATS

CATÉGORIE VILLE / GOUVERNEMENTS LOCAL O REGIONAL

Le Jury a été impressionné par la grande qualité des candidatures reçues et a entrepris avec cœur sa tâche difficile. Les membres du panel remercient sincèrement toutes les villes candidates pour les efforts dédiés, ainsi que pour le temps, les ressources et l'enthousiasme dédiés à la présentation de leur candidature.

Le Jury a évalué chacun des 99 projets présentés, et a élaboré des commentaires personnalisés pour chacun, présentés dans la dernière partie de ce rapport (voir le chapitre 6).

Le Jury a évalué la capacité de chaque projet à relier les valeurs culturelles (patrimoine, diversité, créativité et connaissance) et la gouvernance démocratique, la participation citoyenne et le développement durable des villes. Le panel a utilisé les critères suivants pour analyser chacun des projets :

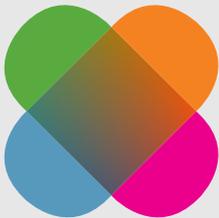
- ◆ Explication complète du contexte : la ville ou le territoire où le projet a été développé, ainsi que les politiques culturelles dont elle ou il est doté.
- ◆ Concomitance du projet avec les principes et recommandations de l'Agenda 21 de la culture.
- ◆ Qualité de l'explication de l'objectif principal, des objectifs spécifiques, des obstacles rencontrés et des résultats obtenus.
- ◆ Relation et synergies entre projet et les organisations partenaires, avec d'autres gouvernements associés et avec la population bénéficiaire.
- ◆ Analyse des impacts directs et transversaux du projet, et modèle d'évaluation utilisé.
- ◆ Continuité du projet.
- ◆ Potentiel d'adaptabilité ou de reproduction du projet dans d'autres villes.
- ◆ Utilisation du Prix : Analyse de la pertinence des actions prévues et viabilité du budget correspondant.



Le Jury a décidé d'octroyer le Prix aux candidatures de (par ordre alphabétique) « **Lyon Ville Durable : la Charte de Coopération culturelle** », présentée par la ville de **Lyon** (France), et « **Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes** », présentée par **Seongbuk** (Séoul, République de Corée). Chacune des deux candidatures recevront 25 000 euros.

LYON. La Charte de Coopération culturelle de Lyon est un programme bénéficiant de plus de quinze ans d'expérience, impliquant les 27 institutions, services municipaux ou événements culturels, créatifs ou patrimoniaux qui reçoivent d'importants soutiens financiers de la part de la ville permettant de promouvoir plus de 300 projets, actions concrètes ou nouveaux services adaptés aux défis des politiques mettant en relation la culture et le développement durable de la ville. La Charte de Coopération culturelle de Lyon est entrée dans sa 4ème édition et s'étend désormais à toute la métropole de Lyon, dans plus de 24 villes différentes. Le programme est devenu un outil modèle pour les politiques culturelles dans la mesure où elles convergent (et garantissent ainsi des engagements concrets) avec chacune des politiques locales transversales qui «fabriquent» une ville durable : les équilibres urbains et solidaires, la participation citoyenne, les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations, mémoires et diversités, éducation et partage des savoirs, sobriété énergétique et écoresponsabilités, et innovations sociales. De plus, le programme est fondé sur un dispositif continu de réflexion, de partage d'informations, de formation, de construction de projets et d'évaluation collective avec les acteurs impliqués, à différentes échelles territoriales et sur des thématiques qui évoluent avec le temps.

SEONGBUK. Le programme « **Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes** » a débuté de manière opérationnelle en 2014 à Seongbuk, un district de Séoul, et est ensuite devenu l'initiative la plus importante de la communauté dans cette zone, avec plus de 300 personnes qui travaillent collectivement sur la base de la gouvernance culturelle. La Table Ronde se définit elle-même comme un réseau de travail collectif pour la coexistence et la coopération culturelle locale. Un de ses objectifs est le travail coopératif avec les responsables de la politique culturelle de la ville, au travers de la Fondation Culturelle de Seongbuk, et des autres institutions publiques ayant des responsabilités au sein de la ville. La Table Ronde Commune d'Artistes de Seongbuk opère conformément aux valeurs et aux principes de l'«activité autonome» (autonomie), de la « démocratie culturelle » (démocratie), de l'« amitié et la coopération » (solidarité) et du « respect des différences culturelles » (diversité). De plus, elle organise des festivals locaux, elle gère des espaces culturels et elle s'efforce à soutenir toute la communauté artistique et culturelle de la ville.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

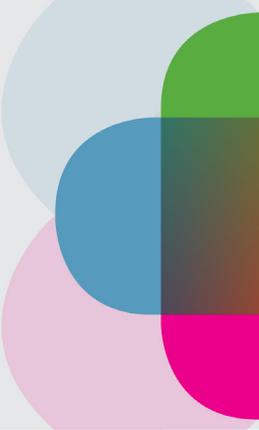
culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

Le Jury s'est accordé pour décerner une mention spéciale aux projets suivants (par ordre alphabétique) :

- ◆ **Dublin** (Irlande) pour le programme « **La culture connecte** » initié en 2015 ; le programme se base sur les histoires, les souhaits et les expériences des habitants de la ville ; il s'agit d'un programme très solide et innovant d'émancipation culturelle, qui montre l'importance d'écouter, d'apprendre et de partager avec les gens, et qui démontre que lorsqu'il y a de la volonté, les politiques culturelles bénéficient aux personnes le plus en nécessité.
- ◆ **Hamilton** (Ontario, Canada) pour le programme « **Aime ta ville. La transformation d'Hamilton par la culture** », basé sur la conception de la culture comme quatrième pilier du développement durable ; le programme se concrétise avec un Plan Culturel comportant une approche holistique et intégratrice de la planification, qui implique les citoyens grâce à différentes techniques de participation, générant ainsi une « responsabilité partagée de la culture ».
- ◆ **Montevideo** (Uruguay) pour le programme « **Politiques culturelles avec des perspectives d'égalité de genre** » ; ce programme a été débattu avec les collectifs culturels recevant un soutien financier public, et s'est structuré au travers de propositions et de projets très concrets ; l'impact du programme démontre comment, lorsqu'il existe une volonté politique et une rigueur technique, la perspective de genre dans les politiques culturelles démultiplie l'élargissement des libertés de tous les citoyens.
- ◆ **Naplouse** (Palestine) pour le programme « **Comment sauver l'identité culturelle pendant l'occupation – Régénération du centre historique de Naplouse** », à travers de l'engagement des institutions éducatives, civiles et municipales de la ville dans les travaux de régénération du centre historique, avec l'objectif de faire en sorte que ses habitants puissent continuer à vivre chez eux, et de garantir la reconstruction de plusieurs centaines de bâtiments et de maisons patrimoniales.
- ◆ **Novosibirsk** (Fédération Russe) pour le programme « **Transformer la ville en musée** », qui mise sur la promotion de la présence d'activités culturelles et artistiques dans les espaces publics de la ville, sur l'utilisation des technologies de l'information et sur l'implication des citoyens au sein d'activités spécifiques.
- ◆ **Saha-gu** (Busan, République de Corée) pour le projet « **Gamcheon, village de culture** », une initiative de renouvellement urbain pluriannuel passant par l'art et la culture, qui a permis la revitalisation du quartier de Gamcheon ; le projet se base sur une coopération très étroite entre les résidents, les artistes et le gouvernement local, et sur un système de gouvernance démocratique innovant.

Ces 6 projets constituent d'excellents exemples d'application de l'Agenda 21 de la culture au niveau local.



CATÉGORIE PERSONNALITÉ

Le Jury a décidé que, dans la catégorie « Personnalité », le Prix serait partagé de manière ex-aequo entre deux personnes (par ordre alphabétique) :

Basma ElHusseiny. Manager culturel et activiste. Basma ElHusseiny dirige actuellement l'organisation **Action for Hope**, basée à Beirut, et qui se donne pour mission de fournir un soutien culturel ainsi que des programmes de développement culturel aux communautés en crise, en se centrant particulièrement sur les réfugiés et les communautés appauvries. Durant ces 30 dernières années, elle a été impliquée dans des projets et dans des organisations culturelles indépendantes de la région arabe. Basma a également été la directrice artistique du British Council en Égypte (1988-1998) et responsable du programme de Médias, Art et Culture de la Fondation Ford au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (1999-2003). En 2004, elle a fondé **Cultural Resource – Al Mawred Al Thagafy**, la principale organisation culturelle indépendante de la région arabe, et en 2006, elle a cofondé le Fond Arabe pour les Arts et la Culture (AFAC), dont elle a été membre fondatrice du conseil d'administration jusqu'en 2009. Elle a également participé à la création du Master en Politiques et en Gestion Culturelles de l'Université Hassan II du Maroc. Basma est une experte en gouvernance de la culture pour l'UNESCO, membre du Groupe Arabe de Politiques Culturelles, ex-membre du Conseil du **Centre de Politiques et de Gestion Culturelle** de l'Université de Bilgi d'Istanbul et représentante en Égypte du **réseau Arterial** (le réseau culturel le plus grand d'Afrique).

Patrice Meyer-Bisch. Docteur en Philosophie de l'Université de Fribourg (Suisse) et habilité en éthique politique de l'Université de Strasbourg. Jusqu'en 2016, il a été le coordinateur de l'**Institut Interdisciplinaire d'Éthique et de Droits Humains** (IIEDH) de l'Université de Fribourg en Suisse, et est actuellement le président de l'**Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels** (programme de l'IIEDH créé en 2004) et de la Chaire UNESCO des Droits Humains et de la Démocratie de la même université. Patrice est connu pour son travail dans le champ des droits culturels au niveau international, étant le plus important promoteur de la **Déclaration de Fribourg sur les Droits Culturels** (2007), résultat de vingt années de travail d'un groupe international d'experts, le « Groupe de Fribourg », qui soutient et promeut les droits culturels au sein du système des droits humains. Patrice a mené à bien des recherches dans de nombreux pays d'Europe et d'Afrique. Patrice Meyer-Bisch a eu une influence considérable sur la conception de la diversité culturelle et des droits culturels en tant que voies permettant d'atteindre par la mise en œuvre de l'interdépendance des droits humains, un développement durable parce qu'incluant toutes les personnes et tous les domaines. Au sein de ses travaux, les droits culturels sont considérés, avec les droits économiques mais aussi les droits civils, politiques et sociaux comme la base, la grammaire, l'espace d'interprétation, du développement des personnes et des sociétés.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition
PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

5 CONCLUSION

Cette troisième édition a été une expérience véritablement enrichissante, qui nous a permis de connaître davantage de politiques, programmes et projets développés par les villes et les gouvernements locaux du monde entier, et ce, dans les domaines qui connectent la ville, la culture, les citoyen·ne·s et le développement durable.

Ce Prix démontre incontestablement que la diversité, le patrimoine et la créativité, autrement dit la culture, sont une dimension fondamentale des villes durables de par le monde.

Les prix des deux catégories seront présentés en octobre 2018 à Mexico, au cours d'une cérémonie spéciale à laquelle sont cordialement invité·e·s tou·te·s les membres du Bureau Exécutif de CGLU.



6 COMMENTAIRES

PRIX À LA VILLE / GOUVERNEMENT LOCAL OU RÉGIONAL

Au vu de la grande qualité des présentations reçues et pour attester du besoin d'identifier et divulguer dans le monde les bonnes pratiques de la culture et du développement durable, le Jury souhaite évaluer les projets reçus dans la catégorie « Ville » avec les commentaires suivants. Dans plusieurs cas, le Jury suggère que les politiques, programmes et projets soumis dans cette catégorie soient intégrés dans la base de données des « bonnes pratiques » de l'Agenda 21 de la culture.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

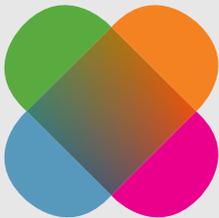
Lancé en 2009, le projet « Culturat » a pour but de favoriser le développement social, économique et culturel en encourageant chaque citoyenne et citoyen habitant la région d'Abitibi-Témiscamingue (Québec, Canada) à redéfinir le territoire par le biais des arts et de la culture. Depuis 2012, plus de 450 projets fondés (entre autres) sur la diversité, l'inclusion, l'éducation et la créativité ont été entrepris. Le Jury tient à souligner les efforts des 60 municipalités, des cinq chambres de commerce et des cinq directions d'école de la région ainsi que les autres parties prenantes de la société civile dans leur engagement commun à placer la culture au centre des politiques régionales, totalement alignées sur les valeurs de l'Agenda 21 de la culture. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

ANKARA

Le projet présenté par Ankara, « Cours professionnels municipaux (BELMEK) », est destiné aux femmes et entend leur permettre « d'apprendre à travailler après avoir établi un plan, lier des amitiés et accroître leur confiance en elles-mêmes ». BELMEK a démarré en 1994 et compte actuellement 440 professeur-e-s dispensant des cours dans 31 domaines artisanaux différents. Le Jury souhaite mettre en avant la volonté de remédier aux désavantages que suppose le fait d'être une femme dans le pays, à travers ce programme social ; le Jury conseille également à la Commission Culture de CGLU de faire davantage connaître à l'échelle locale le guide « Culture 21 : Actions ».

BAĞCILAR

Dès leurs débuts en 2008 « Les maisons du savoir » de Bağcılar se sont révélées un véritable succès populaire. À ce jour, 16 maisons et 64 centres différents ont aidé plus de 40 000 élèves en proposant des programmes pédagogiques et sociaux aux enfants de 7 à 14 ans.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

Le Jury souligne la visée louable du projet de promouvoir le droit à l'éducation et les valeurs de démocratie et gouvernance et encourage Bağcılar à poursuivre sa démarche garantissant des opportunités à la jeunesse, dans un environnement sûr. Le Jury conseille également à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

BAIE-SAINT-PAUL

Le Jury apprécie l'engagement et le travail mis en place par Baie-Saint-Paul avec le projet « Commune d'art et de patrimoine », qui a cherché à intégrer la culture au développement durable de la communauté. En 2006, Baie-Saint-Paul a été la première ville du Québec à adopter un Agenda 21 de la culture local. Aujourd'hui, dans le cadre de son troisième plan d'action, le programme Agenda 21 2017-2022 a soutenu une offre culturelle impressionnante qui se base sur des projets à long terme, des infrastructures et une politique forte en matière d'art public, ce qui a notamment apporté à Baie-Saint-Paul une certaine reconnaissance internationale. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

BHOPAL

Le Jury salue l'objectif de Bhopal et la proposition INTACH de garantir une politique culturelle solide, via le projet : « Bhopal : Création d'une politique culturelle », qui vise à protéger et promouvoir le patrimoine culturel de la ville, et qui constitue l'une des premières initiatives en Inde à adopter l'Agenda 21 de la culture. L'implication dont a fait preuve l'INTACH a été remarquable notamment dans son rôle d'organisation relais dans la mise en œuvre locale des engagements de l'Agenda 21 de la culture, garantie du dialogue et de l'accord entre organes du gouvernement local et parties prenantes correspondantes pour mener des projets fondés sur la vision de la ville des domaines de l'environnement, du patrimoine, de l'éducation, des industries créatives ou la participation. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

BOGOR

Avec pour visée de préserver l'identité de Bogor liée à son environnement, ses infrastructures, espaces publics et modes de vie, mais aussi pour distinguer Bogor d'autres villes similaires, le gouvernement local a mis en place en 2012 le projet « Bogor, ville de patrimoine ». Ce dernier entend repenser l'aménagement du territoire de la ville, en créant des standards de qualité élevés en matière de construction et qui se fondent sur des politiques durables de patrimoine. Le Jury aimerait mettre l'accent sur la dimension environnementale et inclusive de l'initiative et conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

BOLOGNE

Au moment du lancement d'« Incredibol! » en 2012, Bologne entamait un plan ambitieux fondé sur l'innovation créative, qui est ensuite devenu un cadre de référence pour les politiques régionales et la Stratégie de spécialisation intelligente (smart specialization) 2014-2020



concernant les industries créatives et culturelles formulée par la région d'Émilie-Romagne. Le Jury salue le but de l'initiative d'aide au développement de projets destinée aux professionnel·le·s dans leur phase de démarrage et de dynamisation de l'économie en tenant compte de la dimension culturelle de la durabilité. Le jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

BUSAN

Lancé en 2015, « le projet du village des arts Kangkangee (KAV) » est une initiative de « régénération urbaine entendant redonner de la vitalité à un village en déclin par le biais de la culture ». Il s'agit d'un projet formulé pour restaurer l'esprit d'origine du Village Kangkangee, lieu de naissance de l'industrie de la construction navale en Corée, par le biais de moyens culturels, et qui a supposé une étroite coopération entre habitant·e·s, artistes et gouvernement local, au sein d'un système de gouvernance publique-privée, qui place les arts et la culture locale au cœur des politiques de durabilité de la ville. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

CATBALOGAN

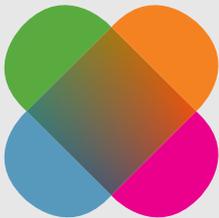
Institué en 2007, le Festival Manaragat de Catbalogan est bien « plus qu'une simple célébration de la vie ». Il s'agit d'un projet visant à faire fusionner les traditions culturelles et religieuses afin de préserver l'identité côtière de la région, par le biais d'un festival d'un mois et d'activités tout au long de l'année, orientées vers chaque citoyen·ne et touriste souhaitant s'unir aux célébrations. Le Jury tient à souligner l'initiative de façonnage de la culture, l'histoire et l'économie locale en tenant compte des atouts environnementaux de Catbalogan, et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique

CHEFCHAOUEN

Le Jury a le plaisir de compter la ville de Chefchaouen parmi les candidates au Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21, avec le projet « Diète méditerranéenne ». Depuis sa reconnaissance en 2010 comme Ville Créative de l'UNESCO, Chefchaouen a déployé d'intenses efforts pour promouvoir le patrimoine culturel immatériel que sont les traditions culinaires, les habitudes alimentaires sociales et les célébrations. Le Jury estime que cette tâche et les impacts directs et transversaux qu'elle a générés, tels que le lien urbain-rural, la création de capacités et d'accès à l'éducation pour les groupes vulnérables et la consommation durable des produits locaux, doivent être encouragés. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

CHEONGJU

Le programme « Cheongju Ville de Culture façonnée grâce au pouvoir populaire » est une initiative axée sur les personnes et se fondant sur l'environnement, la créativité, l'éducation,



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

le patrimoine industriel, les arts et la communauté. Avec un engagement fort pour favoriser l'émancipation de ses habitant·e·s à travers à la culture, les citoyen·ne·s sont encouragé·e·s à prendre une part active à la création de politiques locales pour façonner l'identité de Cheongju, pour une vie plus heureuse et à l'écoute de ce qui nous entoure. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

CHIANG MAI

« Notre ville, notre musée – Communiquer l'importance des communautés traditionnelles dans le centre historique » est le projet conçu par le réseau des musées de Chiang Mai. Bien que le projet n'en soit qu'à ses débuts, le Jury apprécie les étapes solides déjà entreprises pour appuyer les communautés établies de longue date sur les rives du canal Mae Kha, dans une démarche de préservation et amélioration de l'environnement, la qualité de vie et l'attractivité par le biais des arts et de la culture. Le Jury conseille également à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

COWANSVILLE

« La culture dans le plan de développement stratégique de Cowansville » est un grand pas vers la consolidation de la politique de médiation culturelle au sein d'une ville qui cherche la singularité et la croissance durable. Les initiatives du bas vers le haut et la participation active des citoyen·ne·s sont encouragées via un mécanisme de consultation qui entend refléter les valeurs de démocratie, citoyenneté, éducation, arts, patrimoine, diversité et inclusion dans les projets qui sont mis en place. Le Jury salue l'ampleur de la portée de l'initiative et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

CUAUTLA

« L'art et la culture pour tou·te·s » est un projet qui envisage la culture et l'éducation aux arts comme deux dimensions fondamentales de la croissance et du développement citoyen à Cuautla. Le Jury reconnaît la vision intégrale de ce plan remarquable, conçu comme un catalyseur de dynamisation du développement de la ville dans la planification urbaine, la sensibilisation au patrimoine, l'éducation de la jeunesse et l'usage responsable de la technologie, et qui vise également à réduire le taux de violence auprès des jeunes ainsi que les inégalités. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

CUENCA

Le Jury salue les mesures clés prises par la municipalité de Cuenca avec le projet «La culture: axe du développement durable du canton de Cuenca », afin d'adopter une politique de renforcement de la culture comme pilier du développement, en garantissant les droits culturels de ses citoyen·ne·s et en fournissant les infrastructures, la gestion et les services culturels adéquats. Les investissements faits dans le programme Ville Pilote de la Commission Culture



de CGLU ont été essentiels dans le soutien à la mise en œuvre du Plan culturel stratégique cantonal à l'horizon 2030 et afin d'élaborer une ordonnance pour établir un Système cantonal relatif à la culture et au patrimoine, illustration de l'engagement de Cuenca envers la culture et la durabilité. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN

« L'Héritage de l'année comme Capitale européenne de la culture 2016 » affiche clairement les retombées que supposent avoir été sélectionnée, aux côtés de Wrocław, pour toute une année d'activités culturelles visant à promouvoir le vivre-ensemble et la paix. Le Jury signale l'excellence de la candidature soumise par Donostia / San Sebastián, qui a intégré au cœur des politiques municipales le potentiel de la culture de transformation de la société, en encourageant la diversité, l'inclusion linguistique, l'innovation et la solidarité, mais également l'apprentissage auprès d'autres villes. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

DOUALA

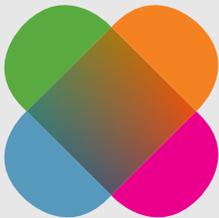
Le Jury tient à signaler l'initiative menée par Douala dans la mise en œuvre de l'usage local de l'Agenda 21 de la culture, par le biais de « Le Ngondo : festival rituel des peuples côtiers du Cameroun ». Ce festival annuel, outre le fait de promouvoir la richesse multiculturelle et la diversité des genres, âges, origines, ethnies et religions des participant·e·s, accorde également une grande importance à l'environnement et en particulier aux ressources en eau. Le Jury souhaite souligner également le développement de mécanismes de consultation citoyenne et d'échanges entre les associations et les autres parties prenantes, et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

EL CARMEN DE VIBORAL

C'est à la suite d'un processus de planification de 2005 à 2015 qu'a vu le jour le Plan culturel municipal 2016-2026 : El Carmen de Viboral « Un territoire pour le bon-vivre », un projet qui se démarque par ses efforts visant à intégrer le concept de culture comme force motrice du développement territorial. Le Jury détecte une volonté ferme et notable d'alimenter et renforcer la cohésion sociale sur un territoire morcelé par des années de conflit armé et de violence, et qui trouve désormais sa propre voix grâce à la culture. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus et de le promouvoir comme bonne pratique.

ESCH-SUR-ALZETTE

Le projet KUFA's Urban Art, un « musée unique en plein air », qui est aussi un itinéraire artistique et multiculturel initié en 2014, démontre que l'art urbain peut à la fois transformer les espaces publics à travers la sensibilisation, la pédagogie et les approches artistiques,



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

mais qu'il peut également soutenir le développement économique local, favoriser la diversité culturelle, faciliter l'accès aux savoirs et à l'éducation formelle et informelle, et améliorer l'image et l'attractivité de la ville à tous les niveaux. La liberté d'expression, la réflexion critique et la confiance en soi, en particulier chez les groupes vulnérables, sont d'autres impacts pertinents dérivant de l'engagement citoyen, et que le Jury tient à signaler. Le Jury demande également à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

ESTRIE

« La Stratégie culturelle estrienne 2017-2022 » est un programme élargi, participatif et transversal, résultat du Forum des États généraux des arts et de la culture organisé par le Conseil de l'Estrie de 2012 à 2016. Le Jury tient à souligner la pertinence de son principal objectif: mobiliser les parties prenantes régionales et les citoyen-ne-s afin de renforcer l'importance des arts et de la culture comme moyens de développement de la région. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

FOUMBAN

« Ville d'hier, ville d'aujourd'hui et ville du futur : le chemin pour le patrimoine, la modernité, le présent, l'environnement et le futur dans l'humanisation du développement durable » est une série de formations annuelles, travaux de recherche, programmes de création et d'innovation orientés vers la politique sociale, l'économie, la culture, la religion, les sports, l'environnement et les nouvelles technologies. Le Jury signale la dimension holistique de cette politique et l'objectif d'aider à rendre les citoyen-ne-s responsables du développement durable de Fouban. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

GABROVO

Le programme « Emmène-moi dans ton village » a pour objectif de préserver le patrimoine culturel traditionnel authentique des communes rurales de Gabrovo par le biais de la transmission des connaissances, compétences, pratiques, compréhensions, perceptions et sensibilisation de la part des personnes âgées aux jeunes générations. Le Jury souhaite mettre en avant l'approche humaine du bas vers le haut de cette initiative originale, louable et axée sur les personnes, qui rassemble deux générations d'individus engagées dans le partage et la transmission de la culture pour le développement durable. Le Jury demande également à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

GAZIANTEP

Le Jury considère la « Politique d'intégration de la culture pour le développement durable local de la ville de Gaziantep » comme une initiative excellente, car elle permet à chaque citoyen-ne, y compris ceux et celles provenant de groupes vulnérables, de contribuer à la



culture locale en tant que créateur·rice·s, producteur·rice·s, interprètes et visiteur·se·s, en parallèle de la collaboration d'un large éventail de décideur·se·s politiques et parties prenantes. L'élan donné par le patrimoine local a permis la renaissance d'une ville et de ses plans pour l'avenir, démontrant ainsi que la culture est un pilier essentiel à la durabilité qui parcourt tous les secteurs impliqués dans le développement. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

GRANOLLERS

Le Jury tient à souligner l'engagement solide démontré par le gouvernement local de Granollers vers la transformation d'une vieille usine textile en l'une des principales forces motrices culturelles de la ville. La Roca Umbert - Fabrique des Arts est un lieu pour le dialogue entre les arts, l'expérience des processus créatifs et la formation artistique participative. Ce centre pionnier promeut les initiatives populaires du bas vers le haut, afin de défendre le droit à la culture, comprise comme un instrument d'éducation, de redynamisation économique et de cohésion sociale. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

GRAND DANDENONG

Le Jury tient à saluer l'initiative remarquable concernant les migrations et l'identité culturelle: « L'Esprit d'Entreprise ». Entamé en 2007, le projet se fonde sur l'histoire de l'Entreprise Migrant Hostel à Springvale, qui a fourni des services complets d'hébergement et de logement à plus de 30 000 migrant·e·s et réfugié·e·s du monde entier de 1970 à 1992. Il s'agit d'un projet dont la signification si particulière a à voir avec la participation citoyenne à l'expression créative du patrimoine public. « L'Esprit d'Entreprise » a évolué avec le temps pour démontrer que l'accueil, le soutien et le respect des autres cultures apportent de la force, de la cohésion et de la richesse culturelle aux communautés. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

HAMMANA

« La culture pour une communauté du vivre-ensemble » est une initiative remarquable qui englobe deux projets pédagogiques et artistiques : « Poésie dans ma ville » et les « Joutes Molière », qui visent à développer une politique culturelle promouvant les alliances, fondée sur l'ouverture et la cohabitation entre la ville française de Mâcon et la ville libanaise de Hammana. Le Jury souligne la portée internationale et interculturelle de l'initiative, qui implique des élèves de différents établissements secondaires de France, d'Allemagne, du Portugal et du Liban, et tient à signaler les efforts pour développer leurs compétences intellectuelles et émotionnelles par le biais de la poésie et du théâtre. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

HOLA

Le Jury souhaite mettre en avant la façon dont le Groupe des femmes Kilumbilumbi et le Gouvernement du comté du Fleuve Tana luttent pour sensibiliser aux pratiques culturelles néfastes telles que la mutilation génitale féminine et les mariages polygames avec leur projet « Promotion des valeurs traditionnelles et culturelles ». L'initiative consiste en des événements culturels focalisés sur les danses et valeurs traditionnelles de la tribu Pokomo ; le projet entend également dynamiser le tourisme durable à Hola. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

HUECHURABA

L'École populaire des arts de Huechuraba (EPAH) est un programme municipal qui naît en 2015 et qui s'efforce d'encourager la participation citoyenne à la redynamisation du patrimoine culturel et artistique, à travers le lancement de 23 cours gratuits touchant à l'artisanat, à la musique et à la danse. Le Jury tient à saluer l'approche inclusive de cette initiative, tout particulièrement destinée aux groupes vulnérables ne disposant que de très peu de ressources et l'importance accordée à l'espace public comme lieu de rencontre entre habitant·e·s pour bâtir des relations plus étroites et apprendre les un·e·s des autres. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

IRIGA

« Trust du patrimoine immatériel – Ville d'Iriga » (IHT-IRC) est une politique et un système local fondé sur le patrimoine immatériel, qui « est identifié de façons beaucoup plus profondes que le patrimoine matériel. » La musique, la danse, la religion, le théâtre ou le langage sont des expressions citoyennes du sentiment de soi et de la communauté, que cette initiative cherche à promouvoir, préserver et adapter à de nouvelles réalités, avec une vision de « conservation tout en innovant ». Le Jury évalue très positivement cette politique et le fait qu'elle prenne en compte les collectifs vulnérables et lutte contre les menaces telles que les circonstances climatiques indésirables. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

IZMIR

Le Jury tient à saluer l'« Académie méditerranéenne d'Izmir » et son caractère unique, un modèle de gouvernance de la culture qui a émergé en 2012 pour aborder une nouvelle vision de la ville fondée sur la communication et la coopération entre les différent·e·s acteur·rice·s et les institutions culturelles, quelle que soit leur sphère d'influence. Cette branche autonome du gouvernement local est devenue un modèle pertinent et novateur de gouvernance locale en Turquie, démontrant ainsi que plutôt que la planification de l'activité culturelle, il est urgent de créer des structures de prises de décision aux formes hybrides, qui permettent de formuler des politiques flexibles et sur le long terme. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.



KASHAN

Le « Complexe pour la production et le foisonnement d'espaces verts » de la municipalité de Kashan a démarré en 2014 en tant que mesure d'urgence pour s'attaquer aux dommages économiques, sociaux et environnementaux causés par les sécheresses récurrentes dans la région. Ce projet remarquable combine ressources pédagogiques et scientifiques telles que l'établissement de l'École de la nature pour les enfants, qui s'adresse à toutes les classes d'âges, indépendamment de leur sexe et origine socio-culturelle, pour une contribution collective au développement durable de la ville. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

KAUNAS

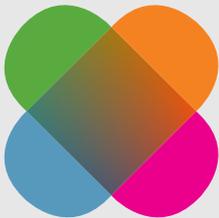
Le Jury souligne l'engagement de Kaunas à revitaliser et promouvoir l'architecture moderniste, véritable trésor de la ville, témoignage magnifique des idées du courant moderne qui ont façonné l'identité de la Lituanie pour lui donner une forme artistique unique au cours de l'entre-deux-guerres. Le « Mouvement de la communauté moderniste de Kaunas » est un projet qui explique clairement la façon dont la communauté moderniste est devenue une actrice culturelle pertinente depuis l'organisation par la ville du Festival d'architecture de Kaunas et l'attribution du label Patrimoine européen en 2015. Il est également une illustration de la stratégie de la ville pour affronter les défis culturels à venir : « L'équipe Kaunas 2022 [capitale européenne de la culture] comprend que le passé derrière nous peut nous pousser vers l'avant ». Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

KAZAN

« Parcs et jardins publics de la ville de Kazan » a pour objectif de créer de nouveaux espaces verts publics, d'embellir ceux qui existent déjà et ce, avec l'engagement actif des habitant·e·s et des communautés, via un processus participatif. Le projet incarne un véritable mouvement vers l'amélioration de la qualité de vie, par le biais de la création de conditions confortables et sûres pour les loisirs culturels ; le projet montre également que les parcs et les jardins sont des espaces adéquats de programmation culturelle dans la ville et de connaissance de son patrimoine. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

KISANGANI

Le Jury aimerait souligner les efforts déployés par Kisangani pour doter la ville d'un théâtre afin de renforcer la présence de la culture auprès des citoyen·ne·s. Le projet « Acquisition, rénovation et équipement des espaces culturels » démontre que des équipements adéquats sont essentiels pour garantir l'accès aux arts et à la culture et pour promouvoir la professionnalisation des artistes locaux·les. Le Jury salue également la possibilité de sensibiliser à l'environnement à travers un programme d'arts du spectacle participatif conçu pour mieux mettre en œuvre l'Agenda 21 de la culture. Le Jury conseille à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

LA PAZ

Le projet soumis par La Paz, « Reconnaissance sociale et sensibilisation à la Loi municipale autonome n°265 d'encouragement, sauvegarde, développement et promotion de la culture et des arts », constitue une déclaration de principe forte et notable pour la promotion de la culture comme quatrième pilier du développement durable. Avec la promulgation de cette loi, La Paz se dote d'un cadre solide et des infrastructures nécessaires au développement de politiques culturelles axées sur les personnes et se fondant sur la participation, la diversité et l'identité, qui peut constituer un excellent exemple pour les autres communautés. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LAC-MÉGANTIC

Le Jury félicite Lac-Mégantic pour son projet « Reconstruire Lac-Mégantic », un témoignage de la façon dont la ville a décidé de se réinventer après la tragédie ferroviaire qui l'a frappée, en plaçant la culture au cœur de travaux difficiles de reconstruction, mais qui sont également synonymes de renforcement. Suite à la démarche participative « Réinventer la ville », lancée huit mois après la catastrophe en 2013, plus de 100 projets culturels ont été créés pour redynamiser la ville, en étant totalement alignés sur les principes de l'Agenda 21 de la culture. Cette démarche de guérison collective est un excellent exemple de résilience, comprise comme un exercice intégral et actif d'émancipation culturelle vers un avenir meilleur. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LARISSA

Le « Moulin de Pappas. Une ruche culturelle expérimentale » démarre en 2014, même si le rachat du complexe du Moulin par la mairie de Larissa remonte à 1988. Le projet vise à préserver le patrimoine industriel de la ville et à créer un espace culturel d'importance. Les travaux de rénovation ont progressé depuis. La mise en œuvre remarquable de ce projet a donné lieu à la consolidation non seulement d'une infrastructure culturelle essentielle à Larissa mais également à une politique culturelle qui contribue grandement au développement social et économique. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LES ARTS ET LA VILLE (PRÉSENTÉ PAR VAUDREUIL-DORION)

« La Stratégie d'action culturelle pour le réseau Les arts et la Ville » démontre la possibilité pour les québécois-es et les communautés acadiennes de travailler ensemble de façon positive et coordonnée avec le réseau Les arts et la Ville, pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture. Depuis 2015, quatre cours et activités thématiques ont été proposées, en parallèle des « Cliniques de la culture » (ateliers d'accompagnement), qui réunissent de nombreux-ses participant-e-s de différents secteurs, notamment de l'éducation, de la culture, de la santé, de l'économie et bien d'autres encore. Le Jury met en avant la tâche entreprise par le réseau des



ambassadeur·rice·s créé spécialement pour diffuser et mettre en œuvre le projet à l'échelle locale. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LONGUEUIL

Le Jury reconnaît l'exemplarité du programme « Dix ans de médiation culturelle à Longueuil », engagé à la transformation de la ville à travers la médiation culturelle, et qui aborde des problèmes tels que la pauvreté et l'accès à la culture et la participation. Le projet explique l'établissement d'un cadre pour la médiation culturelle par le gouvernement local et la mise à disposition graduelle d'outils, moyens et services aux artistes et organisations de professionnel·le·s de la culture pour répondre aux besoins de la population défavorisée. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LOUISVILLE

Le Jury salue la grande détermination de la ville de Louisville à œuvrer à l'un des défis clés posés aux villes durables : introduire des services de santé publics plus efficaces et des politiques plus équitables, en parallèle de l'activation des atouts artistiques et culturels de communauté, afin d'explorer la nature des défis locaux en matière de bien-être, selon une approche fondée sur les sciences humaines. Le projet « HEAL. L'artiste, catalyseur du changement » développé par IDEAS xLab & YouthBuild Louisville réunit les efforts par le biais de la recherche, de l'entrepreneuriat, du militantisme social et du bénévolat, entre autres, pour avoir de meilleurs impacts dans les domaines de la santé, de l'égalité, des arts et de l'apprentissage. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LOURES

Le projet présenté par la ville de Loures intitulé « Galerie d'art publique (GAP) Quinta do Mocho » démontre comment l'art et ses différentes formes de manifestation peuvent être un moteur puissant pour dynamiser l'intégration et l'inclusion sociale dans toute la ville. En 2014-2015, La GAP Quinta do Mocho passe d'être une activité de festival à un projet autonome focalisé sur l'art urbain, la requalification urbaine et l'inclusion sociale, et fait aujourd'hui partie d'une stratégie plus large menée par le gouvernement municipal et fondée également sur le théâtre, la danse, la musique et la sculpture. Le Jury salue les dimensions multiples de l'initiative, qui a des impacts à l'échelle humaine, économique et culturelle. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

LOUTSK

Le Jury félicite l'engagement de Loutsk pour doter la ville d'une politique culturelle ambitieuse et intégrale, qui contribue à consolider le rôle de la culture comme principal moteur du



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

développement durable urbain. Le programme « Nouvelle génération de culture / Adaptation de la politique culturelle de Loutsk aux exigences du présent » fait face à de nombreux défis dans le domaine de la culture tels que la préservation du patrimoine culturel, la modernisation des institutions, l'éducation et la coopération, fondées sur la reconnaissance et l'analyse exhaustive des faiblesses des politiques actuelles, et qui vise à aborder le manque de stratégie culturelle dans le plan de développement de la ville de Loutsk à l'horizon 2030. Le Jury conseille vivement à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

MANNHEIM

Le Jury tient à signaler le grand travail effectué par le projet « Académie de musique orientale de Mannheim » dans les domaines de l'inclusion, de l'éducation et de la transmission des savoirs, en réponse aux demandes en évolution d'une société urbaine toujours plus diversifiée. La flexibilité, l'ouverture et l'accessibilité du projet, façonné par une longue tradition à Mannheim de ville d'immigré-e-s, musique et initiatives civiques, aident à combler les manques dans les politiques publiques et leurs structures complexes tout en faisant connaître les traditions multiples des musiques d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Inde, et leur importance à titre de patrimoine mondial auprès des habitant-e-s. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

MASHHAD

Le « Bazar Sholough » à Mashhad est un exemple de réussite dans la récupération d'une zone de la ville « émergente, jeune et pourtant peu attrayante ». Le Jury tient à souligner l'intervention positive sur l'espace urbain avec pour but de favoriser une meilleure cohabitation de différentes nationalités. La capacité à promouvoir l'espace public comme atout unique de la ville est remarquable, avec l'adaptation d'un marché traditionnel, le Bazar Sholough, en lieu qui permet un grand brassage culturel et renforce les racines culturelles de la communauté immigrée, en forgeant ainsi des relations humaines saines, pour un développement durable. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

MEDELLÍN

Le Jury met en avant les « Médiateur·rice·s de la culture citoyenne », un programme de médiation culturelle, culture et interaction citoyenne entre les différents départements du gouvernement local pour promouvoir la formation au service public et la confiance des citoyen·ne·s envers les institutions. Il est à noter tout particulièrement la focalisation faite sur les processus artistiques et créatifs afin de définir une stratégie pour développer l'enseignement et l'apprentissage de la culture citoyenne, et le large éventail d'activités proposées pour consolider la culture de la paix. Ce programme transcende le cadre formateur-pédagogique pour devenir des moyens de créer de nouvelles et de meilleures synergies entre tou·te·s les acteur·rice·s impliqué·e·s dans



la gouvernance de la ville. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

METEPEC

Démarré en 2016, « Activités culturelles permanentes » est un programme conçu pour mettre en œuvre une politique culturelle se focalisant sur l'accessibilité. Le Jury salue la contribution significative à l'implication de toutes les couches de la population, avec un nombre impressionnant d'activités inclusives en lien avec le patrimoine, les arts visuels et les arts du spectacle, le cinéma d'auteur·rice et la danse traditionnelle, entre autres. Ces actions dynamisent la vie culturelle à Metepec tout en ayant un impact sur le long terme, qui se reflète dans l'amélioration des infrastructures et la création d'un département spécifique à la gouvernance de la culture. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

MONCTON

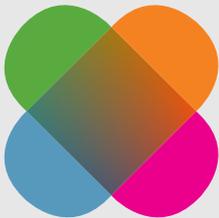
Le Jury félicite la ville de Moncton pour son élaboration du « Plan culturel 2016-2026 », un document essentiel de planification stratégique faisant partie du « Plan d'action intégral 2016-2020 ». Même si le plan culturel n'en est qu'à ses débuts, des actions importantes ont déjà été mises en place, pour garantir la croissance des investissements dans la créativité et la culture, œuvrer à des partenariats adéquats et créer un environnement porteur pour dynamiser la participation de nombreuses parties prenantes et citoyen·ne·s. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

MONTMAGNY

Le Jury a le plaisir de compter la ville de Montmagny parmi les candidates au Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21, avec le projet « Le vieux Montmagny : récit d'un renouveau - 15 ans de revitalisation à travers la créativité et l'implication citoyenne ». Il s'agit d'une histoire de triomphe face à l'adversité, qui se caractérise par un effort et un investissement collectifs vers le développement d'une nouvelle identité après une ère de récession économique et de perte de vitalité. Au fil des ans, Montmagny est parvenue à affirmer son rôle de leader dans le développement culturel, en démontrant que les écueils peuvent être surmontés lorsqu'il existe un sentiment manifeste des priorités citoyennes. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

MONTRÉAL

« Le programme de rénovation, expansion et construction des bibliothèques de Montréal (RAC): créer des bibliothèques au 21e siècle » est une excellente initiative qu'il convient de souligner et qui répond aux besoins, attentes et aspirations des usager·ère·s pour les intégrer dans la conception d'une nouvelle génération de bibliothèques. Le programme illustre fidèlement la politique culturelle de Montréal, en combinant la créativité et les expériences culturelles des



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3^{ème} édition PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

citoyen-ne-s à un âge de technologies et diversité, et en garantissant l'accès universel à des infrastructures adaptées à tou-te-s. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

NAHR IBRAHIM

Le Jury salue le projet « Centre culturel et bibliothèque de Nahr Ibrahim », qui est devenu un élément essentiel de la cohésion sociale et du développement durable de la ville, facilitateur de l'intégration progressive de toutes les composantes de la société, sans discrimination. Il convient de noter la volonté remarquable de répondre aux besoins d'une société diverse et vivante, en se focalisant sur les jeunes, les réfugié-e-s et autres groupes vulnérables, en assurant leur accès aux arts, à la culture et aux savoirs, au cœur d'un environnement accueillant. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

NDOP

« Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel de la population de la Municipalité de Ndop » est un projet qui fait sens de par son approche fondée sur la décentralisation des structures de gouvernance et l'appréciation du patrimoine comme source de fierté collective et de cohésion sociale. Le Jury évalue positivement l'objectif de garantir la continuité des pratiques culturelles des tribus comme moyen de promouvoir l'identité locale et le secteur du tourisme également, en tenant compte de la préservation et du renforcement des traditions. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

NEVŞEHİR

« Devenir une famille, ce n'est pas difficile » est un projet entamé en 2012, élaboré pour protéger et consolider les structures familiales traditionnelles à Nevşehir comme composantes fondamentales d'une société saine et solide. Ainsi, des couples mariés depuis plus de 50 ans ont fait part de leur expérience sous forme de brochures et de courts-métrages, qui sont régulièrement distribués aux jeunes couples ou à ceux et celles qui préparent leur mariage. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de faire davantage connaître à l'échelle locale le guide « Culture 21 : Actions ».

NEW TAIPEI

Le « Programme des festivals de la ville : redynamiser la communauté à travers la préservation de la culture locale » englobe la création et la mise en place de 17 festivals dans la ville animée de New Taipei. La célébration réussie des festivals s'appuie sur de multiples traditions locales et l'attrait qu'elles suscitent chez les habitant-e-s comme chez les touristes. Le Jury apprécie l'objectif de démontrer que les festivals peuvent être des stratégies à long terme pour la mise en œuvre du développement durable culturel lorsqu'elles s'appuient sur des approches du bas vers le haut. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.



NGOULÉMAKONG

La première édition du « Festival régional du manioc - vitrine culturelle de la ville de Ngoulémakong » s'est tenue en 2010, mais cet événement est le résultat d'une stratégie initiée en 2002, lorsque le gouvernement local de Ngoulémakong a commencé à soutenir les entreprises locales agricoles, en particulier celles de la production de manioc, avec pour but d'éradiquer la pauvreté et de favoriser l'émancipation des femmes et des jeunes. Le Jury salue les efforts accomplis pour créer des coopératives et réseaux locaux d'agriculture et commerce, qui façonnent positivement l'identité de la communauté. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

NILÜFER

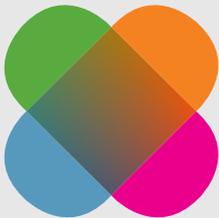
« Le Village de Misi : un pôle culturel de tradition et modernité dans la périphérie d'une métropole turque en pleine expansion (Bursa) » est un programme qui milite pour la protection et la revitalisation du patrimoine culturel, en particulier les pratiques traditionnelles de la sériciculture ainsi que la gastronomie, la photographie, la littérature, les beaux-arts et l'histoire. Cette initiative entend faire du village de Misi un espace pour le dialogue constructif entre zones urbaines et rurales mais aussi pour le vivre-ensemble dans le respect mutuel, dans un cadre de participation démocratique et d'égalité sociale. Le Jury évalue positivement le programme et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

PANAMA

Le projet soumis par Panama, « Points de culture : Les espaces de la communauté pour la gouvernance de la culture, la durabilité territoriale et l'innovation sociale » constitue un exemple parfait d'apprentissage entre villes, car il s'appuie sur un projet réussi, initié au Brésil. Il consiste à fournir des plateformes collectives dans les écoles publiques pour les enfants, jeunes, adultes et seniors, afin de leur permettre de prendre part à des activités culturelles, au sein d'un espace accessible et intergénérationnel. Tous les samedis, un large éventail d'ateliers touchant aux disciplines STEAM (sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques) sont offerts pour stimuler la créativité et la cohésion sociale, dans un excellent exercice des droits culturels, d'inclusion et de gouvernance. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

PAVLOHRAD

Le projet « Petit Théâtre - Un lieu idéal pour l'inspiration (le patrimoine culturel au service de la communauté) » a été mis en place dans des circonstances difficiles car Pavlohrad se trouve dans la zone de conflits de l'Ukraine orientale. Le Jury tient à souligner l'engagement de cette communauté à créer un espace chaleureux et accueillant pour tou-te-s, en particulier pour les personnes venant d'arriver. Le Petit Théâtre répond aux besoins sociaux et culturels des résident-e-s et des migrant-e-s et leur permet d'apprendre les un-e-s des autres, afin d'intégrer la



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

société en tant que personnes pouvant exercer pleinement tous leurs droits. Le projet démontre que pour la ville Pavlohrad, « la culture est devenue non seulement un pilier essentiel du développement durable » mais aussi une composante de vie cruciale. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

PAYSANDÚ

Le Jury souhaite mettre en avant la détermination de Paysandú à garantir les droits culturels de chaque citoyen-ne à travers la reconnaissance de la diversité culturelle comme facteur décisif dans le développement social et économique. « Paysandú est culture : nous sommes tou-te-s là » synthétise la philosophie de cette communauté, qui consiste à unir les efforts collectifs dans un exercice de gouvernance multi-niveaux avec pour but de placer la culture comme pilier du développement durable. Le Jury accorde une évaluation positive de tous les programmes et activités mis en place depuis 2015 et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

PÉCS

La municipalité de Pécs est engagée dans l'organisation annuelle de festivals d'apprentissage sur une période de trois ans, après que lui ait été décerné le Prix de Ville apprenante de l'UNESCO en 2017. Le programme « Le travail commun de la culture et d'une ville apprenante - Festival de l'apprentissage dans la ville de Pécs » décrit les actions entreprises pour accomplir cet objectif, qui entend atteindre davantage d'habitant-e-s et les inciter à devenir des apprenant-e-s actif-ve-s en s'impliquant dans les activités offertes dans le cadre du festival. Le Jury salue l'objectif d'améliorer la citoyenneté active, l'inclusion des groupes socialement sous-représentés et la reconnaissance du patrimoine et des valeurs culturelles ; le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de faire davantage connaître à l'échelle locale le guide Culture 21 Actions.

PINCOURT

Le Jury tient à saluer la détermination de Pincourt à améliorer la qualité de vie ses citoyen-ne-s avec le programme transversal « la culture comme moteur du développement social : Politique de Développement Social (PDS) dans la ville de Pincourt », par le biais de l'organisation d'un grand nombre d'activités culturelles dans le cadre de la PDS établie en 2013. En dépit de l'absence de politique culturelle, Pincourt excelle à positionner la culture comme moteur du développement durable, encourageant ainsi la cohésion sociale, en créant un sens d'appartenance et en impliquant les habitant-e-s dans les processus de prise de décisions. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

PUERTO DE LA CRUZ

Le projet « Puerto de la Cruz : un environnement culturel » résume la trajectoire remarquable d'une ville ayant fait de la culture une composante de base de son développement durable. Le



processus de transformation de cette communauté, dont le tourisme est la principale ressource, a démarré au début des années 2000, mais la création d'un document stratégique en 2014 a été le tournant décisif à la mise en œuvre de mécanismes efficaces de participation, afin de garantir l'engagement des citoyen·ne·s et des parties prenantes dans la redéfinition de l'identité collective par le biais de la culture. Le Jury salue la réussite de Puerto de la Cruz dans l'adaptation de politiques aux nouvelles réalités et dans la mise en valeur de sa richesse culturelle et naturelle, et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

RAMALLAH

Le Jury reconnaît le solide engagement de la Municipalité de Ramallah comme première ville de Palestine à présenter un plan de développement sur 30 ans focalisé sur le développement culturel. « Une ville pour toutes et tous » a été lancé en 2014 en vue d'adapter les politiques locales aux nouvelles réalités, en comptant sur les rôles modernes des gouvernements locaux et en envisageant les nécessités spécifiques dérivant de l'occupation du territoire depuis 70 ans. Ce programme ambitieux est remarquable, notamment dans sa conception, qui inclut les questions du genre, des échanges culturels et des migrations internes. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

RENNES

Le projet « Extension du dispositif des classes orchestre dans le quartier prioritaire de Le Blosne » consiste en une extension du programme pédagogique sur la musique d'orchestre, lancé en 2009 avec pour but de forger l'identité musicale de Le Blosne, un quartier de Rennes stigmatisé et pourtant prometteur. Le Jury salue la volonté de fournir une éducation artistique en offrant cette opportunité aux citoyen·ne·s résidant dans des zones défavorisées, et évalue positivement le futur établissement d'un Conservatoire d'ici à 2020, qui aidera à diffuser le travail effectué avec ce programme. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

ROBERVAL

Initié en 2015, le projet « Vitrites de musée » est une initiative remarquable menée par un comité composé de membres de la Chambre du commerce de Roberval, d'artistes, citoyen·ne·s et commerçant·e·s et qui entend surmonter la perte de vitalité de la ville. Avec pour principal but d'utiliser les devantures inoccupées pour y placer des initiatives inspirantes et renforcer l'image du centre-ville, le projet est un exemple positif de la réussite d'une stratégie fondée sur la bonne gouvernance et la médiation culturelle pour redonner de la fierté et de l'enthousiasme à la ville. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

ROSARIO

« École municipale de design de mode - Processus créatif de production et distribution textile collective » montre la croissance d'une initiative remarquable créée dans le cadre de la politique du gouvernement local en matière d'inclusion et d'émancipation et formation de la jeunesse. Un large éventail d'ateliers touchant à la fois à l'éducation mais aussi à la production sont proposés dans différents quartiers de la ville ; ils fournissent une formation complète à l'intégralité du processus de création de vêtements, en tenant compte d'approches critiques et sensible au genre, tout en suivant une démarche de décentralisation. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

ROSTOV-SUR-LE-DON

L'« Orchestre de jazz européen est-ouest » (EWEJO) a été créé sous la houlette de deux villes jumelées, Rostov-sur-le-Don et Dortmund, avec pour but de connecter à l'échelle globale les musicien·ne·s de jazz et les mélomanes du monde entier. Le projet constitue un magnifique exemple d'échange culturel, il offre notamment aux jeunes musicien·ne·s la possibilité de développer leur talent sur les scènes des plus grands festivals de jazz internationaux. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

SAINT-CAMILLE

Le Jury tient à féliciter le programme « Culture et implication citoyenne comme stratégie de revitalisation territoriale de la municipalité rurale de Saint-Camille », une initiative remarquable qui décrit la façon dont une petite communauté rurale s'empare de la culture pour retrouver de la vitalité. Grâce au leadership du centre communautaire et culturel Le P'tit Bonheur et la mobilisation de l'administration, du secteur privé, des coopératives, des bénévoles et du secteur académique, ce « Village-Monde », comme le décrit Le Monde, est parvenu à obtenir un succès inégalé. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SAN JOSÉ

Le jury reconnaît l'exemplarité du « Plan d'action 2013-2021 pour la Politique culturelle de la ville de San José ». Ce programme a compté sur une participation massive et concerne le développement collectif de San José par le biais de la mise en œuvre des droits culturels, de la diversité, de l'égalité, du vivre-ensemble, de la créativité et de l'innovation. Le Jury salue les efforts accomplis afin de placer la culture comme pilier du développement durable, au cœur des politiques publiques de la ville, avec renforcement de stratégies transversales conçues pour impliquer tous les secteurs. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.



SANCAKTEPE

À Sancaktepe, les « Foyers heureux » encouragent les femmes à prendre part à la vie publique en participant à des formations tout spécialement conçues pour renforcer les valeurs de la famille, considérée comme la pierre angulaire de la société. Le projet vise à sensibiliser du point de vue social et individuel sur les « nouveaux styles de vie » qui mettent en péril les valeurs traditionnelles de base de l'institution de la famille. Depuis 2012, un nombre croissant de femmes et d'enfants ont pu bénéficier des ateliers artisanaux, culinaires, linguistiques, musicaux ou du spectacle. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de faire davantage connaître à l'échelle locale le guide « Culture 21 : Actions ».

SANTA FE

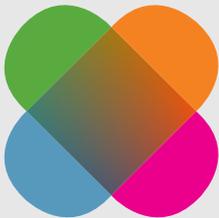
Ville florissante qui encourage l'innovation et la transformation, Santa Fe entend se positionner comme centre international du design et promouvoir des politiques culturelles via le programme « Santa Fe Pôle de Design ». Depuis 2008, plus de 1000 entrepreneurs locaux et régionaux ayant un lien avec le design ont bénéficié de cette initiative, 30 salons du design ont été organisés et de nombreuses entreprises et collectifs de design ont été créés. Le Jury tient à souligner l'impact impressionnant sur l'égalité entre les sexes : les femmes sont les héroïnes de ce secteur, en étant à la tête de 90 % des initiatives entrepreneuriales, ce qui rend possible le développement de politiques selon une approche sensible au genre. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SANTA MARIA DA FEIRA

« Imaginarius – Festival international du théâtre de rue » est organisé pour la première fois en 2001 à Santa Maria da Feira, Capitale de la culture 2018 de l'Axe Atlantique. Le Jury félicite ce projet comme exemple d'initiative ayant transcendé son cadre original pour devenir un magnifique projet culturel intégral. Il promeut annuellement le plus grand événement d'arts de la rue de la Péninsule ibérique, et il développe également la création et la production décentralisées des arts du spectacle de rue tout au long de l'année, notamment la participation active des enfants et des jeunes, via le Centre de création Imaginarius. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SANTIAGO

« Santiago est à moi » constitue un accomplissement historique pour un programme culturel promu par un gouvernement régional au Chili, et qui incarne un jalon sans précédents en termes d'investissements publics dans la culture. Il s'agit d'un excellent projet orienté vers le développement de politiques culturelles fondées sur une logique associative, en vue d'aborder les inégalités dans l'accès à la culture. Le Jury tient à saluer le travail des 52 municipalités pour proposer une offre culturelle faisant preuve de cohésion, égalité et qualité dans la région métropolitaine, à travers à la création d'un réseau de centres culturels publics. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

SANTO ANDRÉ

« Encouragement à la création artistique » synthétise la trajectoire ascendante et la consolidation d'une initiative entamée en 1990 comme un programme d'aides à la création artistique à Santo André. Des écoles publiques de cinéma, théâtre, danse et autres installations culturelles ont été créées, et des ateliers décentralisés ont également été proposés dans les centres communautaires de différents quartiers. Le Jury salue la capacité à surmonter les lacunes de gestion liées à la complexité du programme, qui a demandé une reformulation avec le temps, afin de refaçonner une politique coordonnée réussie relative à la création culturelle. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SEFERIHISAR

Avec pour objectif louable d'éduquer les enfants à la démocratie, la « Municipalité des enfants de Seferihisar » offre à ces dernier·ère·s un mécanisme transparent, démocratique et participatif pour s'engager dans la prise de décisions municipales. Le Jury attribue une évaluation très positive de la priorité accordée aux enfants en investissant en eux/elles pour nous assurer d'un avenir meilleur et d'un monde où il fait bon vivre. À ce jour, 650 élèves entre 6 et 18 ans se sont inscrit·e·s à la Municipalité des enfants pour prendre part à la planification des événements culturels de la municipalité et pour connaître le fonctionnement des politiques municipales, selon une approche sensible au genre et à l'inclusion. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

SÉGOU

« Ségou : ville créative » est une politique culturelle solide, créée pour harmoniser et unir toutes les stratégies menées à Ségou concernant le modèle d'aménagement régional et afin de tenir compte de nouvelles priorités et du potentiel du développement culturel et durable local. Elle se base sur quatre domaines principaux : la musique, la mode et le design, les arts visuels et le renforcement des capacités ; elle concentre ses efforts sur les acteur·rice·s culturel·le·s, les fonctionnaires municipaux·les, la société civile, les artistes et la population locale, y compris les groupes défavorisés. Le Jury souhaite souligner l'engagement de Ségou à promouvoir activement la culture comme pilier du développement durable par le biais de la créativité. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SEMARANG

Le Jury félicite la ville de Semarang pour son engagement dans la lutte contre la pauvreté dans un effort commun entre citoyen·ne·s et acteur·rice·s culturel·le·s à travers l'innovation et la culture. Le projet « Kampung thématique, la culture du gotong-royong comme pilier du développement durable » est une excellente initiative qui démontre comment le gouvernement local peut fournir aux citoyen·ne·s les instruments adéquats qui leur permettront de devenir des sujets actifs dans la transformation de leurs communautés. Le Jury célèbre la philosophie gotong-royong



du « travailler ensemble », appliquée à la création de chaque Kampung thématique, pour faire connaître l'identité culturelle des différentes communautés et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SFAX

Le programme « La culture sans barrières ; Pluralisme culturel » a démarré en 2013 avec pour objectif de fournir aux citoyen-ne-s des infrastructures culturelles publiques en se fondant sur la décentralisation, l'inclusion et la démocratie. Il s'agit d'un processus remarquable qui va au-delà des attentes habituelles car Sfax avait besoin de formuler une nouvelle politique culturelle complète suite aux grands changements politiques advenus en 2011. Entre autres accomplissements, le Jury salue la création de centres culturels dans des institutions non-culturelles telles que la prison civile et les zones rurales ou marginalisées, résultant de la décision d'améliorer les infrastructures culturelles dans les espaces publics. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

SURAKARTA

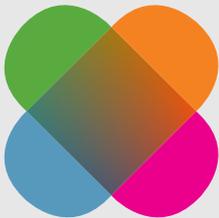
La « Redynamisation du parc culturel de Sriwedari » est un programme de revitalisation initié en 2015, avec pour but de forger la compréhension entre différentes communautés en accueillant des activités culturelles dans les espaces publics. Avec la reformulation du site de patrimoine de Sriwedari par le biais de l'autonomisation culturelle, la ville a amélioré son attractivité pour stimuler le tourisme et l'économie créative, en générant ainsi des avantages pour tou-te-s les citoyen-ne-s et en promouvant l'identité javanaise à l'échelle nationale et internationale. Le Jury souligne la détermination de la ville à devenir une ville culturelle en tenant compte des défis liés au développement durable. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de faire davantage connaître à l'échelle locale le guide « Culture 21 : Actions ».

SORIA

Le Jury tient à mettre en avant la vaste portée du programme « Numance 2017-2019 », qui comprend des objectifs scientifiques, pédagogiques et touristiques, s'appuyant sur une histoire unique de liberté et de résistance qui remonte à l'Empire romain. Le Jury évalue positivement l'implication de nombreuses institutions du secteur public et de la société civile selon une approche transversale sans précédents, la promotion du dialogue urbain-rural via la recherche et la promotion du patrimoine culturel et les efforts communs et cohérents pour mieux comprendre le passé en vue de parvenir à un futur durable pour tou-te-s. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

STRASBOURG

« À vos marques, prêts... Chantez ! » est un projet musical citoyen à vocation sociale qui entend promouvoir une participation citoyenne inclusive, libre et engagée et ce, sur le long terme. Pensé



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

comme un cycle de trois ans, il comprend l'interprétation de chefs-d'œuvre du répertoire classique lors d'un concert participatif, après répétitions au cours de plusieurs ateliers orchestrés par des maître·sse·s et musicien·ne·s de renom. Le Jury tient à saluer la volonté louable de faire parvenir la musique classique à tou·te·s les citoyen·ne·s, en soutenant au même moment la décentralisation de la culture et des politiques plus démocratiques et axées sur les personnes, et demande à la Commission de la culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

TAICHUNG

« Redynamisation du vieux centre-ville, Redéveloppement de Taichung en ville de culture - Le centre culturel Voie de la nature et des Six arts (ancien complexe d'arts martiaux du bureau de l'ordre et de la sécurité publics de Taichung) » décrit la reconversion réussie d'un édifice historique en un centre culturel, via une politique publique d'extension de la régénération urbaine. Cette initiative illustre parfaitement la façon dont une politique fondée sur la planification urbaine, le patrimoine et l'éducation peut mener à une transformation culturelle globale d'une ville et inspirer des initiatives similaires à l'échelle régionale et liées à l'engagement à préserver les domaines historiques et les atouts culturels, avec pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyen·ne·s. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

TAIPEI

« Transformation du paysage urbain de Taipei : partenariats public- privé dans la pratique culturelle » englobe deux projets : le « Mouvement culturel des anciens édifices », focalisé sur la transformation des vieux bâtiments abandonnés en espaces culturels d'usage public et « Terrains de jeux inclusifs », qui réunit des artistes, designers et fabricants d'équipements pour construire des aires de jeux inclusives fondées sur les spécificités de chaque communauté. Le Jury salue les avancées vers une bonne gouvernance que supposent ces deux initiatives fondées sur le patrimoine et la créativité, qui démontrent l'efficacité de la coopération entre secteur public et privé et les citoyen·ne·s, lorsque prévaut une vision intégrée des politiques. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

TALCA

« Werken scolaire, transmission des savoirs Mapuches dans les milieux scolaires et de la communauté » illustre combien il est important de poursuivre et consolider les travaux entamés par les professionnel·le·s de l'association indigène Inche Tañi Mapu, en partenariat avec la Corporation Municipale de Culture, afin de reconnaître et transmettre les droits, l'identité, la langue et les traditions des peuples indigènes vivant dans la commune de Talca. Le Jury tient à souligner le cadre culturel et éducatif porteur fourni par les politiques publiques à Talca pour le bon développement du projet et les efforts déployés par tou·te·s les acteur·rice·s impliqué·e·s,



notamment les écoles, les familles, les enfants et les jeunes, dans le travail pour une éducation interculturelle sur l'égalité et l'inclusion. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

TÉHÉRAN

« Symbole de la littérature moderne iranienne », le « Jardin des livres de Téhéran », constitue un exemple parfait d'illustration de l'importance accordée à la transmission des savoirs artistiques et scientifiques dans le cadre de politiques culturelles locales. Le Jardin des livres est un complexe moderne de loisirs, qui entend faire augmenter le nombre de lecteur·rice·s chez les enfants et les adolescents. Il comprend des librairies, des boutiques d'art, de science, et des centres modernes scientifiques, et incarne également un pôle émergent pour les professionnel·le·s de l'édition. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

TEL-AVIV-JAFFA

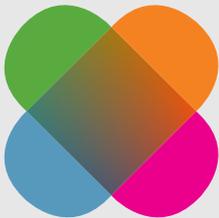
DigiTel répond à la stratégie de Ville intelligente (smart city) mise en place par Tel-Aviv-Jaffa ces dernières années. Il s'agit d'une plateforme numérique publique qui fournit aux citoyen·ne·s des informations personnalisées sur la vie culturelle dans la ville ainsi que d'autres services utiles. Le projet collecte des données basées sur le comportement et la position géographique de l'utilisateur·rice afin de développer des politiques destinées à répondre aux besoins des habitant·e·s, selon une approche davantage axée sur le·a client·e ; il constitue une initiative pertinente d'investissement technologique pour promouvoir l'accès à la culture et un meilleur vivre-ensemble dans les villes. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

TERRASSA

Le Jury reconnaît le caractère exemplaire de « Terrassa, ville du Cinéma », une stratégie culturelle locale visant à renforcer l'innovation, le talent et la créativité comme piliers du développement économique et culturel futur de la ville. Terrassa a déployé tous ses efforts à se redéfinir dans le secteur créatif par le biais du cinéma, avec l'aspiration de « faire de la ville une référence mondiale en la matière », en s'appuyant sur la production industrielle, les infrastructures et le patrimoine historique comme principaux atouts de la ville. Le Jury souligne la cohérence et la pertinence de cette initiative solide qui met en valeur l'héritage d'un passé créatif collectif plein de succès et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.

TROIS-RIVIÈRES

Le Jury souhaite signaler la trajectoire exemplaire de Trois-Rivières, connue autrefois comme la « capitale mondiale du papier », et qui a réussi à rebondir, après une crise économique grave dans les années 90, pour devenir la « Capitale culturelle du Canada » en 2009. Après l'adoption et le renouvellement de sa politique culturelle afin de placer la culture comme moteur du développement durable de la ville, et grâce à la mise en œuvre d'une stratégie intégrale, la



CDMX
CIUDAD DE MEXICO



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

culture 21
Commission de CGLU

3ème édition

PRIX INTERNATIONAL CGLU - VILLE DE MEXICO - CULTURE 21

ville a renforcé son attractivité et déborde désormais de vitalité culturelle, entendue comme droit fondamental de son entière population. Le Jury demande à la Commission de la culture de CGLU de promouvoir la « Politique culturelle de la ville de Trois-Rivières » comme bonne pratique.

VADODARA

Les démarches entreprises avec le programme « Lancement du site Internet www.vadodarabyfoot.com, un chemin pour connaître notre culture » ont déjà permis d'obtenir un impact très positif sur le gouvernement local, les citoyen·ne·s et les touristes de Vadodara, engagé·e·s à diffuser et sensibiliser sur son patrimoine culturel et naturel remarquable. Le Jury encourage les efforts communs déployés par les expert·e·s, les professionnel·le·s, les organismes locaux, les universitaires et les citoyen·ne·s à placer la culture au centre du développement durable avec cette initiative et demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

VILLA MARÍA

Le programme « L'apprentissage tout au long de la vie comme axe de gestion de la ville » présenté par Villa María fait montre d'un engagement dans la mise en œuvre dans les politiques locales des directives de l'UNESCO en matière d'apprentissage tout au long de la vie. L'apprentissage n'est pas uniquement lié à l'éducation, il comprend d'autres dimensions telles que la culture, la santé, l'économie, la transparence et l'inclusion, entre autres. Cette initiative se démarque par sa grande qualité et le développement d'un réseau composé d'un grand nombre d'acteur·rice·s. Le Jury tient à souligner que l'apprentissage est l'une des forces motrices de la transformation sociale dans les villes durables et demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

ZITÁCUARO

Le projet « Jumelage entre villes, guide du papillon monarque » vise à consolider le tourisme et à préserver l'environnement en s'appuyant sur le phénomène de migration du papillon monarque. Le Jury salue la volonté de protéger le patrimoine naturel et de promouvoir les échanges culturels entre villes situées sur la route du papillon au Mexique, au Canada et aux États-Unis, faisant de ce projet une initiative belle et intéressante, qui réunit certains des objectifs les plus importants des politiques du développement durable. Le Jury demande à la Commission Culture de CGLU de soutenir ce processus.

ZOUK MIKAEL

Le Jury félicite le projet ambitieux « Maison des Jeunes et de la Culture » qui propose aux jeunes un espace accueillant et sûr pour réseauter et échanger des idées culturelles. Ce centre est composé de trois lieux : une bibliothèque publique, un théâtre et un espace public pour les conférences conçu pour « obtenir le meilleur de ses citoyen·ne·s », selon la stratégie municipale. Le Jury souligne l'approche inclusive du projet, qui encourage les groupes vulnérables à s'y rendre et demande à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique.



SIGNATURES

Farida Shaheed (Présidente du Jury)

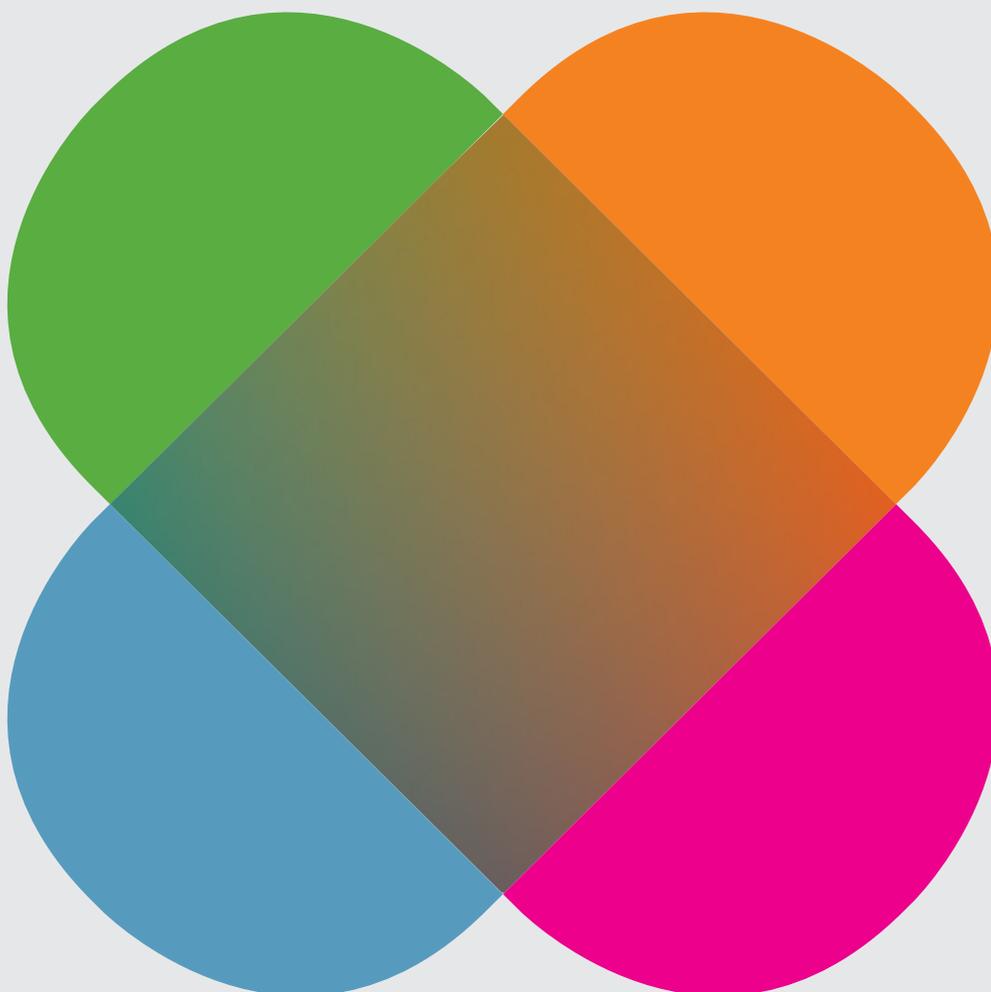
Catherine Cullen

Lucina Jiménez López

Eduardo Nivón Bolán

Eduardo Vázquez Martín

www.prix.agenda21culture.net



Comission culture de CGLU

Cités et Gouvernements Locaux Unis
C/ Avinyó, 15
08002 - Barcelone

award@agenda21culture.net
[@agenda21culture](#)